

Délibération 3.4
Plan d'actions consécutif aux attentats des 14 et 26 juillet 2016

Intervention de Séverine BOTTE

Monsieur le Président, chers collègues,

Comme vous venez de le rappeler monsieur le Président, la Seine Maritime a été frappée à son tour par un lâche acte terroriste au cœur de l'été.

Les habitants de Saint-Etienne-du-Rouvray, que j'ai l'honneur de représenter au sein de l'hémicycle départemental, aux côtés de notre collègue d'Hubert Wulfranc, ont été frappés d'effroi ce mardi 26 juillet 2016 lorsque deux jeunes, à peine sortie de l'adolescence, ont décidé de donner la mort au cœur de cette cité populaire.

Le plan d'actions présenté aujourd'hui s'emploie donc, et c'est une bonne chose, à prévenir les causes de radicalisation, notamment parmi des mineurs et des jeunes adultes. A ce titre, il décline une série de mesures tenant au soutien des gens en difficulté, à l'accompagnement social, à l'adoption de mesures éducatives, de promotion de la citoyenneté et du respect etc. en plus des indispensables mesures de sûreté des personnes liées notamment à la sécurisation des bâtiments départementaux dont nos collègues et nos CMS.

Ce plan d'actions, qui apparaît somme toute équilibré, implique néanmoins que des moyens financiers supplémentaires y soient consacrés pour le rendre pleinement effectif. Par exemple, la sécurisation des collèges doit se réaliser en complément des investissements nécessaires déjà programmés dans les établissements.

Sans moyen complémentaire ce plan d'actions restera une déclaration de principes.

Par ailleurs, le secteur de la prévention spécialisée mentionné dans le plan d'actions, lequel a été lourdement impacté en 2013 suite à la division par deux de ses moyens budgétaires, doit retrouver des marges de manœuvres financières pour être en

capacité de redynamiser son action auprès des jeunes et des familles des quartiers prioritaires. En revalorisant à minima (1%) les moyens consacrés à la prévention spécialisée, cela permettra seulement la poursuite des actions existantes. Force est de constater que la Métropole Rouen Normandie qui reprendra prochainement la compétence ne semble afficher guère plus d'ambition en la matière.

Sur ces questions et sur celles toutes aussi décisives de la santé, de l'éducation, de l'accès à la culture ou encore, de la contribution à la rénovation urbaine, les élus communistes / front de gauche seront particulièrement intransigeants. L'action du Département ne serait être bornée par des impératifs comptables étriqués. Il faut absolument assécher les terreaux sur lesquels la violence est susceptible de pousser.

Le Département doit se donner les moyens de son action au quotidien auprès des Seinomarins.